



COMMISSION RÉGIONALE  
D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Nos réf. :09/CRAT A.811-AN  
BB

Le 26 juin 2009

## ***Avis relatif à la demande de renouvellement du permis d'environnement pour le site de ExxonMobil Chemicals Films Europe à VIRTON***

---

La Commission régionale d'aménagement du territoire, section Aménagement normatif, a examiné la demande de renouvellement du permis d'environnement pour le site de ExxonMobil Chemicals Films Europe à VIRTON.

La demande de permis d'environnement émane de ExxonMobil Chemicals Films Europe s.a..

L'étude d'incidences a été réalisée par le bureau d'études Vinçotte, dûment agréé pour ce type de projets.

L'ensemble du dossier a été réceptionné par la CRAT en date du 15 mai 2009.

Sur proposition de la section, la CRAT rend l'avis suivant en date du 26 juin 2009 :

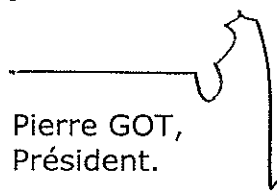
### **Sur le projet**

Considérant que le projet est inscrit en zone d'activité économique industrielle au plan de secteur ;

Considérant que le projet consiste à renouveler l'autorisation d'exploiter des installations existantes consistant à produire des films plastiques souples destinés principalement à l'emballage de produits de consommations et à mettre en conformité une ligne d'enduction ;

Considérant que le projet n'implique aucune modification urbanistique par rapport à la situation existante ;

**La CRAT prend acte de la demande de permis d'environnement pour le projet tel que présenté.**

  
Pierre GOT,  
Président.